



## NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2016/036

Genève, le 1 avril 2016

CONCERNE :

Plateforme intergouvernementale scientifique et politique  
sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

Appel à la candidature d'experts pour participer à un atelier  
visant à préciser la portée de l'évaluation thématique  
de l'utilisation durable de la biodiversité

1. Le Secrétariat attire l'attention des Parties sur l'appel lancé par l'IPBES dans une lettre en date du 11 mars 2016, sous la référence EM/2016/22 (<http://us8.campaign-archive1.com/?u=5da0fed71c7e4399fb28ab549&id=e546c21a52>).
2. Comme indiqué lors des 65<sup>e</sup> et 66<sup>e</sup> sessions du Comité permanent (Genève, juillet 2014 et janvier 2016), l'IPBES prévoit de procéder à une évaluation de l'utilisation durable de la biodiversité (produit 3 b iii), dont les résultats pourraient être d'une importance considérable pour les Parties à la CITES et pour la mise en œuvre de la Convention.
3. Lors de la quatrième session de la Plénière de la Plateforme qui a eu lieu récemment (Kuala Lumpur, Malaisie, février 2016), il a été décidé de développer plus avant le mandat de l'évaluation de l'utilisation durable de la biodiversité. L'annonce visée au paragraphe 1 de la présente notification est un appel à la candidature d'experts pouvant participer à cet exercice.
4. Le Secrétariat prie instamment les Parties d'envisager de proposer des candidats ayant les compétences requises et une bonne connaissance des besoins des Parties à la CITES, afin que la mise en œuvre de la Convention bénéficie pleinement de cette évaluation. La date limite de dépôt des candidatures est le **5 mai 2016** ; le formulaire de demande, tel que spécifié dans l'appel à candidature de l'IPBES, est disponible sur : <http://www.ipbes.net/applicationform.html>.